

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014

Etaient présents : M. TRIDEAU Loïc, Mme DE PASQUALE Mireille, M. GUEHERY Alain, Mme SURUT Brigitte, M. PAUZAT Laurent, Mme GOUET Thérèse, M. DESLANDES Patrick, M. LAMARGOT Laurent, M. DECARPES Gérard, Mme GASNIER Séverine, M. ESNAULT Joël, M. FREULON Jean-Noël, Mme GUILLOU Laurence, Mme LE BIHAN Stéphanie, M. BODEREAU Emmanuel, M. TAYSSE Stéphane, Mme ANDRE Audrey, Mme GOURDIN Séverine, Mme DUPUY Katia.

Etaient absents excusés :

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Mme DE PASQUALE Mireille.

POUVOIRS : néant

EMPLOI AVENIR Délibération 2014-35

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal a besoin de recruter une personne aux services des espaces verts, entretien des bâtiments communaux. Le recrutement se fera par un contrat « emploi avenir » du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015. Une période d'essai d'un mois sera prévue.

L'Agent sera affecté au service technique « espaces verts, entretien des bâtiments communaux, voirie... »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire les démarches pour le recrutement d'un emploi avenir.

VOTE : UNANIMITE

COMMISSION DES IMPOTS : Désignation des délégués titulaires et suppléants. Délibération 2014-36

Monsieur le Maire fait savoir aux Conseillers Municipaux que l'on doit désigner 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants pour la Commission Communale des Impôts directs.

6 Titulaires et 6 suppléants seront retenus par le Centre des Impôts du Mans.

Titulaires : Mr BARRE Pierre, Mr DAUMARD Jean-Claude, Mr BRIFFAUT Philippe, Mr GROSBOIS Christian, Mme DELAREUX Catherine, Mr GUILLARD Yannick, Mr THIEURY Jean-Claude, Mr DAVY Gérard, Mr CABARET Joël, Mr LEROUX Laurent, Mr LUCAS Pascal, Mr DE GOULAINÉ Emmanuel.

Suppléants : Mr GUIRAUD Patrick, Mme GUIBRUNET Sylvie, Mr PELTIER Jean-Claude, Mme GOUET Thérèse, Mme CORBIN Maryse, Mr HALLIER Daniel, Mr CANU Roger, Mr CHARBONNIER Gilbert, Mr MAUBOUSSIN Bernard, Mr ROUSSEAU Bernard, Mr MOLZA Dominique, Mr THOMAS Bernard.

VOTE : UNANIMITE.

SARTHE AVAL.**Référent schéma d'aménagement de la gestion de l'eau.****Délibération 2014-37**

Le Conseil Municipal désigne comme référent SAGE pour le représenter auprès de SARTHE AVAL :

Référent : M. DECARPES Gérard.

VOTE : UNANIMITE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE.**Désignation des Conseillers.****Délibération 2014-38**

Représentation des conseillers communautaires et des conseillers municipaux

Commission	Nom/Prénom
Economie-Emploi	M. DECARPES Gérard
Aménagement du territoire	Mme GASNIER Séverine
Habitat	
Environnement	M. TRIDEAU Loïc
Enfance-jeunesse-social	Mme DE PASQUALE Mireille
Tourisme	Mme GOUET Thérèse
Culture-Enseignement-Sport	M. LAMARGOT Laurent
Voirie-Bâtiments	M. DESLANDES Patrick
Mutualisation-Ressources humaines	M. GUEHERY Alain
Finances	M. GUEHERY Alain
Appel d'offres	Mme GOUET Thérèse
CLECT	M. TRIDEAU Loïc

Organismes extérieurs : Représentation des conseillers communautaires et des conseillers municipaux.

Organismes extérieurs	Nom et prénom
SMPVS	
SMVS	
ADTVS	Titulaire : Mme GOUET Thérèse Suppléant : M. GUEHERY Alain
SMGV	
Mission Locale	
CNAS	

VOTE : UNANIMITE.

**PLAN LOCAL D'URBANISME.
Désignation de la Commission.**

Pour la révision du Plan Local d'Urbanisme, il est décidé de créer une commission.

M. GUEHERY Alain : Coordonnateur
Mme DE PASQUALE Mireille, M. DESLANDES Patrick, M. DECARPES
Gérard, Mme GOUET Thérèse, M. ESNAULT Joël.

**TROTTOIRS RUE DES GESLERIES.
Engagement de la Commune.
Délibération 2014-39**

Un certificat d'urbanisme a été déposé concernant la viabilisation de 5 lots le long de la Rue des Gesleries, nom de la RD51 en agglomération.

La Municipalité est favorable à l'urbanisation de ce secteur à condition que les accotements le long de la RD 51 soient traités correctement.

La commune demande au pétitionnaire d'aménager des trottoirs avec bordure T2, d'enfouir les réseaux et de prévoir un éclairage urbain adapté au droit de la RD 51.

Le Conseil Municipal s'engage à mener une opération conjointe avec le pétitionnaire pour assurer la continuité des trottoirs et équipements avec les parties existantes.

VOTE : UNANIMITE.

DETR 2014 :
Demande de subvention pour le city stade.
Délibération 2014-40

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2014, le projet est susceptible d'être éligible est :

CONSTRUCTION D'UN CITY STADE.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le projet précité, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine de financement	Montant HT
Maître d'ouvrage	43 131.90 €
Fonds européens	
DETR 30%	18 485.10 €
FNADT	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres collectivités	
Fonds de concours	
Fonds privés	
TOTAL	61617 €

Le Conseil Municipal,
Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande au titre de la DETR 2014,
Atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours,
Atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement,
Atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux.

VOTE : UNANIMITE.

ECOLE PUBLIQUE.
Participation pour les déplacements scolaires.
Délibération 2014-41

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de la Directrice de l'École Publique.
Elle souhaiterait que les 900 € prévus pour les déplacements annuels en cars scolaires lors de visites pédagogiques soient versés directement à la Coopérative scolaire.
La commune ne paierait plus les factures de déplacements directement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser la participation de 900 € à la coopérative scolaire.
Compte 6554.

VOTE : UNANIMITE.

QUESTIONS DIVERSES

Inauguration du restaurant scolaire : le samedi 21 juin 2014 à 11h

Référent tempête auprès d'ERDF : M. PAUZAT Laurent

La séance est levée à 22 h 30.